

SAINT-MELANY

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL du Mardi 8 Avril 2024

- Présents: Didier Piolat, Paul Arnaud, Barbara De Schepper, Lorraine Chénot , Vincent Guillo, Lucy Renault, Arlette Obry, Roger Lombardo.
- Conseillers ayant donné un pouvoir : Fanny Waldschmidt à Vincent Guillo.
- Conseillers excusés: Damien Petit, Lois Coltel.

Secrétaire de séance: Vincent Guillo.

1. Tarifs de l'eau potable sur la commune

Compte tenu des investissements effectués sur les réseaux de la commune et de la nécessité d'équilibrer le budget de l'eau, il est proposé de:

Porter le tarif d'hiver à 0,63 cts le m3 et le tarif d'été à 2,54 cts le m3 et de ne pas modifier le tarif de l'abonnement qui restera à 120 € annuel.

La hausse totale sur les factures des abonnés sera donc entre 3,5 et 9 % selon les consommations de chacun.

Il est en outre décidé de facturer et d'appliquer de nouveaux tarifs à brève échéance sur les prestations particulières du service de l'eau (ouverture, fermeture de compteurs, intervention suite à fuite après le réseau etc)

Les tarifs et la modification du règlement du service seront proposés au prochain conseil.

Vote : 9 voix pour.

2. Taux d'imposition des taxes locales

Il est proposé de ne pas modifier les taux actuels, soit:

Foncier non bâti: 89,39%

Foncier bâti, 37,01%

Taxe d'Habitation des résidences secondaires 11,57%

Vote : 9 voix pour.

3. Projet d'activité de l'association Casamiaille.

Discussion remise ultérieurement après obtentions d'informations complémentaires.